

Les contributions des associations au mode local de régulation et les inégalités entre les régions

The Contributions of Associations to Local Regulation and Inequalities Between Regions

Yvan Comeau, André Beaudoin, Daniel Turcotte, Jean-Pierre Villeneuve, Marie Bouchard, Sylvie Rondot, Benoît Lévesque et Margie Mendell



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/954>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.954](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.954)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Yvan Comeau, André Beaudoin, Daniel Turcotte, Jean-Pierre Villeneuve, Marie Bouchard, Sylvie Rondot, Benoît Lévesque et Margie Mendell, « Les contributions des associations au mode local de régulation et les inégalités entre les régions », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 30 | 2003, mis en ligne le 01 mai 2003, consulté le 30 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/954> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.954](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.954)

Ce document a été généré automatiquement le 30 mai 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Les contributions des associations au mode local de régulation et les inégalités entre les régions

*The Contributions of Associations to Local Regulation and Inequalities Between
Regions*

Yvan Comeau, André Beaudoin, Daniel Turcotte, Jean-Pierre Villeneuve,
Marie Bouchard, Sylvie Rondot, Benoît Lévesque et Margie Mendell

Introduction

- 1 Cet article rend compte des différences qui caractérisent des associations appartenant à une zone métropolitaine et une zone rurale périphérique, toutes deux défavorisées, et examine la capacité de ces organismes à contribuer de manière significative au mode local de régulation. La comparaison est fondée sur les résultats d'une recherche portant sur 126 organismes appuyés par le Fonds de lutte contre la pauvreté¹, dont une moitié se trouve en Gaspésie et l'autre moitié à Montréal (Comeau et autres, 2002). Les deux territoires étaient spécifiés dans les paramètres d'un appel d'offres² auquel répondait la recherche. Celle-ci s'intéressait aux changements qu'ont connus ces organismes alors qu'ils avaient un projet soutenu par le Fonds de lutte contre la pauvreté et aux effets qu'a eus ce Fonds sur les organismes. Au terme de la recherche, il est apparu que les organismes de lutte à la pauvreté de la Gaspésie et de Montréal comportent des différences plus importantes que ce qui était prévu au départ. Cette constatation nous a incité à pousser un peu plus loin la réflexion.
- 2 Les prochains paragraphes présentent brièvement les caractéristiques des territoires d'où proviennent les organismes. Puis, la problématique théorique indique en quoi la théorie de la régulation, la notion de mode local de régulation et la sociologie des mouvements sociaux sont pertinentes à la recherche. Par la suite, après un rappel de la méthodologie de la recherche, le texte expose les principales différences existant entre les organismes

des deux territoires. Enfin, la conclusion examine les limites et les capacités des organismes à contribuer au mode local de régulation et propose quelques pistes d'intervention.

Des territoires contrastés

- 3 Le territoire de la Gaspésie couvre une superficie équivalente à celle de la Belgique et comptait, en 2001, 99 797 habitants. Le peuplement du territoire a fait en sorte que les villages se trouvent en grande majorité le long du littoral. Marquée par la diminution de sa population, la Gaspésie connaît, depuis plusieurs décennies, une situation économique parmi les plus difficiles au Québec. En janvier 2001, le taux de chômage et le taux d'emploi y sont respectivement de 21,3 % et de 37,2 % (Statistique Canada, janvier 2001), alors qu'ils sont de 8,6 % et de 58 % au Québec. Selon le recensement de 1996, la population gaspésienne est aussi moins instruite que celles des autres régions du Québec. Près du tiers de la population âgée de 25 ans et plus (32,1 %) n'a pas de diplôme d'études secondaires, alors que ce pourcentage est de 21,5 % au Québec. Moins de la moitié des Gaspésiens (49,5 %) ont obtenu un diplôme d'études secondaires, alors qu'en moyenne 63,8 % des Québécois ont atteint ce niveau d'études. Le revenu personnel moyen était, en 1999³, de 14 800 \$ dans la péninsule, alors qu'il était de 18 900 \$ pour l'ensemble du Québec. La proportion de la population prestataire de la sécurité du revenu est aussi éloquente quant à la santé économique de la région ; en effet, en 1996⁴ elle atteignait 19,7 % en Gaspésie, alors qu'au Québec elle était de 12,7 %. Ce portrait d'ensemble ne doit pas faire oublier les écarts considérables entre les territoires des MRC gaspésiennes. Dans les MRC de Denis-Riverin et de Pabok, près du quart de la population active est prestataire d'aide sociale (ce qui représente pratiquement le double du pourcentage pour l'ensemble du Québec) et le salaire annuel moyen est d'environ 30 % inférieur au salaire moyen pour l'ensemble du Québec (CRCD Gaspésie, en ligne, 2001).
- 4 En 2001 la région de Montréal représentait à elle seule 24,8 %⁵ de la population totale du Québec. C'est la région du Québec où, en 1996, la part des immigrants (16,5 %) et celle des résidents non permanents (1,9 %) sont les plus élevées. Entre 1986 et 1996, le nombre d'immigrants a crû de 23,8 %, alors que la population non immigrante a connu une décroissance de 7,5 %. Pour 18,9 % de la population montréalaise, la langue d'usage est l'anglais, alors que 27,7 % de la population parle une autre langue que le français ou l'anglais (Institut de la statistique du Québec, mars 1997).
- 5 Le caractère urbain de Montréal et sa situation de métropole en font un endroit animé sur le plan culturel. Au cours des trente dernières années, l'économie montréalaise a subi d'importantes transformations liées à la vague de désindustrialisation et de délocalisation de la production qui était supportée, jadis, par une main-d'œuvre peu qualifiée. Montréal est empreinte de contrastes avec des disparités socioéconomiques marquées entre les circonscriptions électorales. Celles retenues par la recherche comporte le plus grand nombre d'organismes appuyés par le Fonds de lutte contre la pauvreté. La plus forte concentration de ces organismes se situe dans les circonscriptions de Sainte-Marie-Saint-Jacques (75 projets), suivie des circonscriptions de Mercier (41 projets), Hochelaga-Maisonneuve (40 projets), Laurier-Dorion (26 projets), Saint-Henri-Sainte-Anne (24 projets) et Crémazie (19 projets). Le tableau suivant fait état des caractéristiques socioéconomiques de ces circonscriptions.

Tableau 1 : Caractéristiques socioéconomiques des circonscriptions de Montréal choisies pour la recherche

Circonscriptions	Taux de chômage (%)	Taux d'activité (%)	% de la population ayant moins d'une 9e année	Revenu annuel moyen des 15 ans et plus	% de la population étant immigrante
Laurier-Dorion	20,9	58,0	26,1	\$ 16 077	39,9
Hochelaga-Maisonneuve	19,4	54,0	27,4	16 417	8,6
Saint-Henri-Sainte-Anne	15,9	53,4	28,6	17 707	13,5
Sainte-Marie-Saint-Jacques	15,9	62,4	18,6	19 819	18,5
Mercier	13,3	69,8	15,7	20 365	17,9
Dans l'ensemble du Québec	11,8	62,3	18,1	23 198	9,4
Crémazie	11,3	59,6	16,1	24 201	20,7

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996.

- 6 En règle générale, les circonscriptions montréalaises retenues affichent une situation plus détériorée que la moyenne québécoise, sauf les circonscriptions de Mercier et de Crémazie pour certains indicateurs. Le tableau montre en outre que les circonscriptions de Laurier-Dorion et Hochelaga-Maisonneuve sont particulièrement marquées par le chômage, un faible taux d'activité, la sous-scolarisation et les bas revenus. La population de Saint-Henri-Sainte-Anne se caractérise par un taux d'activité et une scolarisation particulièrement faibles et un revenu annuel parmi les plus bas. Par ailleurs, la composition ethnique de la population varie considérablement d'une circonscription à l'autre. Ainsi, dans Laurier-Dorion, 47,9 % de la population a pour langue maternelle une autre langue que le français ou l'anglais ; les arrivants de longue date viennent surtout de la Grèce (16,3 %), alors que plusieurs nouveaux arrivants sont originaires de l'Inde (11,6 % des nouveaux arrivants) (Directeur général des élections du Québec, 2001). Dans Crémazie, la seconde langue en importance après le français est l'italien. Dans Sainte-Marie-Saint-Jacques, l'immigration tire principalement son origine de la France (15,9 % de la population immigrante).

Un cadre théorique inspiré de la théorie de la régulation

- 7 Le cadre théorique s'inspire de la théorie de la régulation et de la sociologie des mouvements sociaux. L'École de la régulation offre une explication économique aux grandes périodes historiques de stabilité et de crise que traversent les sociétés, à partir des règles et contraintes régissant les anticipations entre les acteurs (Lipietz, 1990 et

1998). La période d'après-guerre constitue à cet égard une période de progrès unique dans un centre urbain tel Montréal. Or, la plupart des quartiers auxquels appartiennent les organismes étudiés ont connu une détérioration graduelle depuis les années 1960, avec la désindustrialisation et l'extinction de branches manufacturières comme le textile, la bonneterie, l'habillement et le cuir. La détérioration économique et sociale se manifeste de différentes manières : chômage élevé, décroissance de la population, faible scolarité, mauvaise santé, présence importante de familles monoparentales et pauvreté (Morin et autres, 1999). La Gaspésie est un territoire rural qui, contrairement à d'autres régions du Québec, n'a pas profité du boom économique d'après-guerre. Sa base économique est demeurée dépendante du secteur primaire dont la modernisation a produit un rétrécissement du marché du travail.

- 8 Si le développement des régions⁶ se trouve influencé par le mode national de régulation plus ou moins stabilisé, il existe, par ailleurs, un mode régional de régulation qui exerce un effet sur la dynamique locale du développement et qui prend différentes formes. D'après Krätke (1997 : 274), il existe quatre dimensions importantes d'un mode de régulation régional :
- les formes de coordination entre les entreprises (les relations de coopération et de concurrence, les réseaux interentreprises) ;
 - les relations de travail au sein de l'industrie (les négociations salariales, la structure du marché de l'emploi, les formes régionales d'organisation du travail) ;
 - le profil socioculturel des acteurs régionaux (particulièrement la culture économique régionale et ses traditions spécifiques, les conventions et les règles) ;
 - les mécanismes de régulation politique (les schémas régionaux de gouvernement politique et les formes de négociation au niveau des institutions sous l'autorité des autorités régionales, les organismes de soutien et les organisations sociales).
- 9 L'attention portée aux organismes de lutte contre la pauvreté dans une région témoigne d'un intérêt pour deux dimensions du mode de régulation régional : le profil socioculturel des acteurs régionaux et les mécanismes de régulation politique. Les organismes de lutte contre la pauvreté font effectivement partie du mode local de régulation politique. Sur le plan socioculturel, ils sont à la fois influencés par les traditions, les conventions plus ou moins explicites et les règles, et en même temps par les acteurs participant à la production de la culture économique régionale. Sur le plan des mécanismes régionaux de régulation politique, ces organismes font partie de la gouvernance locale, procurent un soutien à d'autres organismes ou encore agissent directement auprès des populations. Dans la présente démarche, l'analyse cherche à vérifier dans quelle mesure et à quelles conditions les initiatives collectives de lutte à la pauvreté peuvent constituer, dans des zones de pauvreté urbaines et rurales, des « ressources institutionnelles », c'est-à-dire des capacités de réseautage, d'établissement de règles visant l'empowerment de la population et d'innovations sociales (Krätke, 1997).
- 10 Théoriquement, l'action de ces organismes se veut une réponse à la pauvreté et à la timidité des interventions des autorités nationale et régionale. Ces organismes s'engagent localement dans des conduites économiques collectives, parfois arrimées les unes aux autres, parfois réalisées avec le concours de programmes gouvernementaux plus ou moins adaptés à ces initiatives originales et créatives. Une conduite économique collective est une action organisée et soutenue par un groupe qui a des objectifs sociaux, politiques ou économiques axés sur la résolution de problèmes affectant la communauté ou les promoteurs eux-mêmes. Les conduites économiques collectives prennent forme

dans des organisations maximisant la valeur d'usage plutôt que la valeur d'échange, et produisant des biens et des services collectifs d'intérêt général (Enjolras, 1999) s'apparentant aux agences publiques. Dans les meilleures conditions, ces organismes agissent souvent comme pionniers (Osborne, 1998) en répondant à des besoins non comblés, en formulant des approches et des méthodes nouvelles d'intervention mieux axées sur les besoins précis de leurs usagers et en proposant des solutions alternatives aux problèmes sociaux. Ils jouent souvent un rôle d'incubateur d'innovations sociales, puisqu'il s'agit d'une forme d'organisation accessible à toute personne ou groupe qui veut promouvoir une idée nouvelle. Ralliant des personnes qui partagent une vision commune des problèmes sociaux et de leurs solutions, les organismes peuvent agir sur les pouvoirs publics en proposant des réformes aux politiques publiques. Ils peuvent également agir sur le marché, en proposant un modèle alternatif de production de biens et de services mieux axés sur les besoins des différents groupes de clientèle. Enfin, ces organismes offrent un fort potentiel de démocratisation et de renforcement de la citoyenneté, puisqu'ils créent des habitudes de solidarité et de confiance entre les individus, et ce, souvent en partenariat avec les établissements publics.

- 11 Dans une perspective comparative, les caractéristiques des organismes ne sauraient être alignées l'une après l'autre sans limiter ultérieurement la capacité de procéder à une certaine conceptualisation des résultats. D'après Touraine (1993 : 58-67), l'analyse sociologie comporte au moins deux dimensions fondamentales : institutionnelle et organisationnelle. La dimension institutionnelle réfère au « système politique » qui permet de transformer l'action historique et les conflits « en un corps de décisions et de lois » et « des mécanismes de formation des décisions légitimes » (Touraine, 1993 : 59). En ce sens, les organismes de lutte à la pauvreté agissent comme un ensemble de mécanismes sociaux poussés par la société civile et empruntant des formes contractuelles pour résoudre les décalages qui existent entre les aspirations et les besoins non comblés, d'une part, et les règles institutionnalisées prévalant dans une société, d'autre part. La composante institutionnelle privilégie les rapports entre les acteurs pour reconnaître les pressions politiques qui agissent sur et dans les organismes. Les phénomènes institutionnels externes prennent en compte la notion d'espace public dans lequel se manifestent l'État, les forces du marché et la société civile⁷ (Laville et Sainsaulieu, 1997). Les phénomènes institutionnels internes réfèrent aux règles juridiques des organismes, à la mission, au réseau et à la prise de décisions ; c'est le système politique qu'on retrouve dans les règles du jeu et les coutumes particulières.
- 12 La dimension organisationnelle concerne le « système des moyens » et les « techniques » (Touraine, 1993 : 62), autrement dit les modalités de production de biens et de services. Bien qu'elle possède une autonomie relative, la dimension organisationnelle est influencée par les institutions envisagées comme étant la synthèse des conflits que se livrent les acteurs en périphérie et à l'intérieur des organismes. En ce sens, même si elle est relativement autonome, la composante organisationnelle est en grande partie déterminée par des phénomènes institutionnels. La dimension organisationnelle s'avère pertinente pour considérer l'autonomie et l'implication des producteurs et des usagers, entre autres choses, dans la production des biens et la livraison des services. Concrètement, la composante organisationnelle concerne les moyens mis en œuvre par l'organisme pour atteindre les objectifs. Il s'agit principalement de phénomènes internes qui touchent les ressources financières et humaines, la coordination des activités, la production, et la consommation des services et des biens.

- 13 La recherche vise donc à vérifier dans quelle mesure et dans quelles circonstances ces organismes peuvent contribuer à un mode de régulation régional susceptible d'envisager une orientation du développement régional ayant une perspective de lutte contre la pauvreté.

Méthodologie de la recherche

- 14 Envisagée dans une perspective comparative afin de mesurer les différences entre les organismes de lutte à la pauvreté de certains quartiers de Montréal et de la Gaspésie, la démarche de la recherche comporte deux phases, chacune faisant appel à une approche méthodologique particulière : la phase d'identification, basée sur une approche qualitative, et la phase de description, d'orientation quantitative. La première vise à enrichir et à compléter le cadre conceptuel afin de tenir compte des éléments spécifiques des organismes communautaires participant au Fonds de lutte contre la pauvreté. Pour cette phase d'identification, 15 organismes diversifiés sont sélectionnés, soit 8 pour Montréal et 7 pour la Gaspésie.
- 15 La seconde phase dite de description s'appuie sur des données quantitatives recueillies par un questionnaire standardisé, préalablement testé, auto-administré et rempli par le responsable de l'organisme ou une personne ayant une bonne connaissance de l'organisme⁸. Le questionnaire remanié est envoyé à tous les organismes situés dans les cinq MRC de la Gaspésie (Avignon, Côte-de-Gaspé, Bonaventure, Denis-Riverin et Pabok) et dans les six circonscriptions montréalaises où l'on trouve la plus grande concentration d'organismes à avoir bénéficié du Fonds de lutte contre la pauvreté (Crémazie, Laurier-Dorion, Hochelaga-Maisonneuve, Mercier, Saint-Henri-Sainte-Anne et Sainte-Marie-Saint-Jacques). Ces organismes sont identifiés à partir d'une liste fournie par le ministère de la Solidarité sociale. Une fois la liste épurée des 10 organismes dont l'adresse n'est plus valide, la population totale s'établit à 149 organismes en Gaspésie et à 225 organismes à Montréal.
- 16 Ce sont 126 questionnaires qui ont été remplis, 63 organismes de la Gaspésie et 63 organismes de Montréal. Pour la Gaspésie, le taux de réponse est de 42,3 % (63 sur 149), alors qu'à Montréal il est de 28 % (63 sur 225). Pour vérifier la représentativité de l'échantillon en regard de la population totale, trois critères sont retenus : la situation géographique (voir annexe), le nombre de projets appuyés par le Fonds de lutte et le type d'engagement. Sous les aspects analysés, l'échantillon est représentatif de la population globale, sauf à Montréal où l'échantillon et la population présentent un écart significatif en ce qui a trait au nombre de subventions du Fonds de lutte contre la pauvreté. Compte tenu de la similarité qui existe entre l'échantillon et la population totale selon pratiquement tous les critères, les résultats seront attribués à l'ensemble de la population des organismes de la Gaspésie et de Montréal qui ont reçu un appui du Fonds de lutte contre la pauvreté. Les données portent sur la situation des organismes au cours de leur dernière année financière qui se termine en moyenne huit mois avant le début de la collecte des données, c'est-à-dire en mai 2000⁹.

Les différences institutionnelles entre les organismes des deux territoires

- 17 Les différences institutionnelles des organismes touchent plusieurs caractéristiques : le contexte historique de la création des organismes, leur mission, leur membership, leurs instances décisionnelles, les conditions de travail et leurs réseaux. Le tableau suivant présente les principales tendances et différences observées. Seules les différences apparaissant significative sur le plan statistique sont discutées.

Tableau 2 : Caractéristiques institutionnelles comparées des organismes de la Gaspésie et de certaines circonscriptions de Montréal

Caractéristiques institutionnelles		Gaspésie	Montréal	Différence significative
Contexte historique	Âge moyen des organismes	11,3 ans	14,4 ans	Oui
Statut juridique		OBNL à 85 % (5 municipa-lités et 2 entreprises privées)	OBNL à 93,5 %	Non
Mission	Domaines	Davantage « loisirs », « développement économique »	Davantage « éducation-formation »	Oui
	Populations desservies	Population en général ou multiclientèle	Population immigrante	Oui
Assemblée générale	Nombre de membres	83,6 membres	140,5 membres	Non
	Composition sociale	Plus souvent toute la population	Plus souvent les employés et les usagers	Oui
	Nombre de participants	24,4 personnes	28,1 personnes	Non
	Taux de participation	70 %	56 %	Non
Conseil d'adminis-tration	Composition sociale	Variée	Variée, et centres de recherche et universités	Non
	Composition sexuelle	3,5 femmes et 4,6 hommes	4,6 femmes et 3,4 hommes	Oui
Instances complémentaires permettant l'expression des employés et usagers		Oui	Oui	Non

Conditions de travail	Politique écrite	46,0 % des organismes	73,8 % des organismes	Oui
	Taux horaire des femmes	(voir le tableau détaillé en annexe)	(voir le tableau détaillé en annexe)	Oui
Réseaux	Visibilité (médias)	13,8 reportages	25,7 reportages	Non
	Reconnaissance	3,2 demandes d'appui pour financement	3,9 demandes d'appui	Non
	Appartenance	4,0 regroupements	5,6 regroupements	Oui

- 18 En ce qui concerne le contexte historique de création des organismes, les organismes de la Gaspésie sont plus nombreux à voir le jour depuis 1997 (25,5 % d'entre eux) que ceux de Montréal (5,1 %) (voir en annexe), au moment où est créé le Fonds de lutte contre la pauvreté, à la suite du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. À Montréal, les organismes sont plus souvent créés avant 1985 (40,7 % d'entre eux), comparativement à la Gaspésie (23,6 %). Rappelons qu'en 1985 se termine la vague de création des groupes populaires (comptoir alimentaire, ACEF, garderies, coopératives d'habitation, etc.) et que débute celle des organismes de développement économique local (Bélanger et Lévesque, 1994).
- 19 Le statut juridique des organismes est, dans 89,3 % des cas, celui d'OBNL. Il existe une grande similitude entre les régions de la Gaspésie et de Montréal à cet égard. Cependant, en Gaspésie, cinq municipalités et deux entreprises privées ont été appuyées par le Fonds, alors qu'un établissement public l'a été à Montréal. Le fait que plusieurs municipalités de la Gaspésie s'engagent dans l'insertion à l'emploi et dans la lutte à la pauvreté révèle la déstructuration socioéconomique dans certaines zones.
- 20 La mission des organismes présente des différences significatives entre les organismes de la Gaspésie et ceux de Montréal. Un plus grand nombre d'organismes situés en Gaspésie s'intéressent aux domaines des loisirs et du développement économique, alors qu'à Montréal davantage d'organismes s'intéressent à l'éducation et à la formation. Un autre aspect de la mission des organismes concerne les populations desservies. Ainsi, un plus grand nombre d'organismes de la Gaspésie n'ont pas de population cible particulière et visent la population en général. À Montréal, davantage d'organismes se préoccupent des populations immigrantes.
- 21 L'examen de l'assemblée générale concerne le nombre de membres, la composition sociale du membership, le nombre de participants à la dernière assemblée générale et le taux de participation. Seule la composition sociale du membership présente des différences significatives entre les organismes de la Gaspésie et ceux de Montréal. En Gaspésie, on retrouve davantage d'organismes qui permettent à toute la population de participer à leur assemblée générale (41,2 % des organismes contre 10,3 %). De leur côté, les organismes montréalais sont plus nombreux à offrir aux employés (56,9 % contre 31,4 % en Gaspésie) et aux usagers (34,5 % contre 11,8 % en Gaspésie) le droit de participer à leur assemblée générale.

- 22 Les conseils d'administration en Gaspésie et à Montréal sont abordés sous l'angle de leur composition sociale et de leur composition sexuelle. La présence des femmes au conseil d'administration est significativement différente entre les deux régions. En Gaspésie, les conseils d'administration des OBNL et des coopératives promoteurs de projets appuyés par le Fonds comptent, en moyenne, 4,6 hommes et 3,5 femmes. À Montréal, la proportion est inversée : on trouve, dans un conseil d'administration moyen, 4,6 femmes et 3,4 hommes.
- 23 Les différences entre les deux zones à propos des conditions de travail comprennent l'existence d'une politique écrite et les salaires horaires. De façon générale, une majorité d'organismes (59,7 %) possèdent une politique écrite sur les conditions de travail. La situation est cependant différente en Gaspésie et à Montréal. En effet, 73,8 % des organismes montréalais ont une telle politique comparativement à 46,0 % des organismes gaspésiens. En ce qui concerne les salaires, l'examen des taux horaires par région laisse voir que les femmes de la Gaspésie sont significativement moins bien rémunérées que celles de Montréal (voir en annexe). Ce constat vaut pour toutes les fonctions exercées dans les OBNL et les coopératives. Ces différences varient entre 1,97 \$ l'heure pour les taux minimums au soutien et 4,38 \$ l'heure pour les taux maximums à la coordination. Par ailleurs, les taux horaires ne sont pas significativement différents chez les salariés masculins de la Gaspésie et de Montréal, excepté en ce qui a trait au salaire horaire maximum à la production.
- 24 Pour traiter des réseaux des organismes, trois aspects sont retenus : la visibilité des organismes (les reportages dont ils font l'objet), la reconnaissance qui leur est manifestée (demandes d'appui pour du financement) et leur appartenance (les lieux où ils se regroupent). Des différences significatives apparaissent quant à l'appartenance. En Gaspésie, les OBNL et les coopératives adhèrent en moyenne à 4,0 regroupements. À Montréal, ce nombre est significativement plus grand : il se situe à 5,6 regroupements pour la dernière année financière.

Les différences organisationnelles entre les organismes des deux territoires

- 25 Les différences organisationnelles des organismes concernent la coordination, les ressources humaines et les ressources financières. Les différences du tableau apparaissant significatives sont décrites plus en détails dans les prochains paragraphes.

Tableau 3 : Caractéristiques organisationnelles comparées des organismes de la Gaspésie et de certaines circonscriptions de Montréal

Caractéristiques organisationnelles	Gaspésie	Montréal	Différence significative
-------------------------------------	----------	----------	--------------------------

Coordination	Personnes assumant la fonction de coordination			
	Ancienneté dans l'organismes	6,0 années	7,2 années	Oui
	Expérience en gestion	11,2 années	13,9 années	Oui
	Scolarité	39 % ont un diplôme universitaire	71,2 % ont un diplôme universitaire	Oui
	Outils de planification			
	Plan annuel	33,3 % des organismes	63,5 % des organismes	Oui
Ressources humaines	Emploi salarié			
	Nombre d'employés	9,9 employés (± 16,2)	9,5 employés (± 12,1)	Non
	Régime d'emploi	7,5 emplois à temps plein (relativement moins de femmes)	6,2 emplois à temps plein (relativement plus de femmes)	Oui
	Fonction exercée	3,0 femmes à la production	5,0 femmes à la production	Oui
		0,2 homme au soutien	0,4 homme au soutien	Oui
		0,8 femme à la coordination	1,3 femme à la coordination	Oui
		1,4 personne à la coordination	2,1 personnes à la coordination	Oui
	Sexe des bénévoles	10,6 femmes	25,4 femmes	Oui
		5,0 hommes	14,9 hommes	Non
	Formation			
Montant dans la dernière année financière	\$ 2 059	\$ 3 029	Oui	
Nombre de salariés formés	4,8	7,5	Oui	

Ressources financières	Revenus			
	Revenus totaux	\$ 277 993	\$ 529 642	Oui
	Secteur public	\$ 169 918	\$ 317 347	Non
	Secteur privé	\$ 47 099	\$ 82 034	Non
	Autofinancement	\$ 60 205	\$ 126 824	Non
	Dons et donations	\$ 6 604	\$ 38 174	Oui
	Dépenses	\$ 261 123	\$ 530 883	Oui
	Soutien non financier			
	Prêt d'un local	\$ 7 223	\$ 30 350	Non
	Dons d'équipements	\$ 10 800	\$ 5 588	Non
	Services professionnels	\$ 4 477	\$ 30 603	Non
	Bilans financiers			
	Actif	\$ 172 858	\$ 281 723	Non
	Passif	\$ 74 955	\$ 247 144	Non
	Immobilisations	\$ 206 804	\$ 586 106	Non

- 26 Les personnes salariées qui assument la coordination et les outils de planification représentent les deux principaux aspects analysés de la coordination dans les organismes. Parmi les caractéristiques des personnes assumant cette fonction, l'ancienneté dans l'organisme, l'expérience en gestion et la scolarité sont examinées ici. Pour toutes ces caractéristiques, il existe des différences significatives entre les deux régions pour les organismes étudiés. Ainsi, les personnes à la coordination ou à la direction des organismes assument, en moyenne, cette fonction depuis 6,0 ans en Gaspésie et 7,2 ans à Montréal. De plus, ces personnes exercent des fonctions en gestion depuis 11,2 ans en Gaspésie et 13,9 ans à Montréal. Une grande partie des coordonnateurs de la Gaspésie (61 % d'entre eux) ont une formation de niveau collégial ou secondaire, alors que la majorité des coordonnateurs de Montréal (71,2 % d'entre eux) possèdent un diplôme universitaire. Par ailleurs, les outils de planification comportent plusieurs modalités¹⁰, mais le plan annuel est le plus largement utilisée par les organismes (48,4 % d'entre eux). Les organismes de la Gaspésie se dotent moins souvent d'un plan annuel (33,3 % des organismes) que les organismes de Montréal (63,5 % des cas).
- 27 L'analyse des ressources humaines s'intéresse à l'emploi salarié, au bénévolat et à la formation. L'emploi salarié est d'abord analysé selon le nombre d'emplois, puis sous l'angle du régime d'emploi, à savoir dans quelle proportion les emplois sont à temps plein, à temps partiel ou sur appel, et, enfin, selon la fonction exercée, c'est-à-dire la coordination, le soutien et la production. Les organismes de la Gaspésie et de Montréal ne présentent pas tout à fait la même structure en ce qui regarde le régime d'emploi. Les organismes de Montréal créent davantage d'emplois à temps plein pour les femmes que ceux de la Gaspésie. En ce qui regarde la fonction exercée, les organismes de Montréal se distinguent avec un nombre de personnes à la coordination plus élevé que dans les organismes de la Gaspésie. Si l'on tient compte du sexe des employés, les organismes de

Montréal favorisent plus que ceux de la Gaspésie l'embauche de femmes à la production et à la coordination, et d'hommes à la fonction de soutien.

- 28 En ce qui a trait au bénévolat, en règle générale, on compte plus de femmes bénévoles que d'hommes. Il apparaît d'ailleurs significatif qu'à Montréal les bénévoles soient plus souvent des femmes qu'en Gaspésie.
- 29 La formation du personnel salarié s'intéresse aux dépenses au cours de la dernière année financière et au nombre de salariés formés. Les organismes de la Gaspésie dépensent significativement moins (2 059 \$), en moyenne, pour la formation, ceux de Montréal (3 029 \$) et rejoignent également moins de salariés (4,8 salariés) que Montréal (7,5 salariés).
- 30 Les ressources financières comportent deux aspects : les budgets et les bilans financiers. Les budgets comprennent les revenus et les dépenses des OBNL et des coopératives qui présentent une certaine homogénéité. Les revenus des organismes de la Gaspésie et de Montréal sont significativement différents. En effet, le revenu moyen des OBNL et des coopératives gaspésiens est de 277 993 \$, alors qu'il est de 529 642 \$ à Montréal. La structure des sources de revenus est semblable en Gaspésie et à Montréal, même si les revenus totaux sont plus élevés à Montréal. En Gaspésie, 59,9 % des revenus des organismes proviennent du secteur public, 16,6 % du secteur privé, 21,2 % de l'autofinancement et 2,3 % de dons et donations. À Montréal, les organismes reçoivent 56,2 % de leurs revenus de source publique, 14,5 % du secteur privé, 22,5 % de l'autofinancement et 6,8 % de dons et donations. L'unique différence entre les territoires porte sur la part des revenus provenant des dons et des donations, laquelle s'avère supérieure plus souvent à Montréal. Le montant moyen des dépenses fait état d'une différence importante entre les deux régions (261 123 \$ en Gaspésie et 530 883 \$ à Montréal).

Conclusion et discussion des résultats

- 31 L'analyse des différences entre les organismes de lutte à la pauvreté situés dans deux zones de pauvreté, l'une périphérique et rurale et l'autre métropolitaine, vise à vérifier dans quelle mesure et à quelles circonstances ces organismes peuvent constituer des ressources institutionnelles avec des capacités de réseautage, d'établissement de règles visant l'empowerment de la population et l'innovation sociale. L'interprétation des résultats s'intéresse à deux aspects du mode régional de régulation : le profil socioculturel des acteurs régionaux (particulièrement la culture économique régionale et ses traditions spécifiques, les conventions et les règles), et les mécanismes de régulation politique (les schémas régionaux de gouvernement politique et les formes de négociation au niveau des institutions sous l'autorité des autorités régionales, les organismes de soutien et les organisations sociales).

Tableau 4 : Profil socioculturel¹ des organismes en tant que dimension du mode régional de régulation

	Avancées	Limites

Montréal (centre)	Sédimentation des générations d'organismes	(Hétérogénéité de la population) ²
	Pertinence des missions	
Gaspésie (périphérie)	Pertinence des missions	Caractère récent des organismes
		Faible inclusion des employés, des usagers et des femmes dans les instances décisionnelles
		Conditions de travail relativement faibles pour les femmes

1 Culture économique, conventions et règles, d'après Krätke, 1997.

2 Il s'agit d'une hypothèse qui n'ayant pas fait l'objet d'une vérification dans la recherche.

- 32 En ce qui concerne le profil socioculturel des acteurs, on peut identifier plusieurs avancées pour la zone métropolitaine à partir des résultats de la recherche. Ainsi, à Montréal, il existe une tradition de conduites collectives contre la pauvreté et une certaine sédimentation des générations d'organismes. En outre, on observe que la mission des organismes paraît adaptée aux besoins des collectivités, tant à Montréal qu'en Gaspésie. Dans la zone urbaine défavorisée, la mission s'intéresse davantage à la formation d'une population déqualifiée et à la desserte de la population immigrante. Dans la zone rurale, la mission porte davantage sur le développement économique et les loisirs.
- 33 Les limites relatives au profil socioculturel des acteurs sont rencontrées principalement dans la zone rurale périphérique. Il existe en Gaspésie une tradition relativement faible de conduites collectives car les organismes sont plutôt récents. De plus, sur le plan institutionnel, la zone rurale impose plusieurs exclusions. On remarque d'abord, dans les assemblées générales, une mise à l'écart relative des employés et des usagers. Puis, on note davantage de restrictions en Gaspésie pour l'inclusion des femmes : il y a relativement peu de femmes dans les conseils d'administration, moins de femmes embauchées que dans les organismes de la zone métropolitaine, moins de femmes à temps plein, moins de femmes à la coordination et les salaires sont significativement plus bas pour les femmes. On peut évoquer ici la faiblesse relative du mouvement des femmes dans la zone rurale et la difficulté alors de faire modifier la coutume et les conventions. Par ailleurs, à Montréal, on peut faire l'hypothèse que l'hétérogénéité ethnique de la population nécessite des efforts particuliers dans les associations pour construire une culture économique partagée et établir une identité entre les différents acteurs.

Tableau 5 : Mécanismes de régulation politique¹ en tant que dimension du mode régional de régulation

	Avancées	Limites
Montréal (centre)	Bassin de main-d'œuvre qualifiée et expérimentée pour la coordination	(Présence d'acteurs variés et puissants) ²

Gaspésie (périphérie)	Approche territoriale et non catégorielle	Manque de ressources humaines compétentes et expérimentées
	Capacité de mobiliser proportionnelle à celle du centre	Ressources financières faibles
	Gouvernement locaux participant à la lutte contre la pauvreté	Formation de la main-d'œuvre mise au second plan

1 Schémas régionaux de gouvernement, formes de négociation des institutions, organismes de soutien et organisations sociales.

2 Il s'agit d'une hypothèse qui n'ayant pas fait l'objet d'une vérification dans la recherche.

- 34 En ce qui a trait aux mécanismes de régulation politique, les organismes de la zone rurale possèdent plusieurs avantages. Étant donné que la population en Gaspésie est plutôt dispersée, les organismes ne ciblent pas une population particulière et ouvre le membership à toute la population. Ces organismes en milieu rural défavorisé ont une capacité de mobiliser analogue à celle des organismes de la métropole car le nombre de membres dans les organismes, le nombre de personnes dans les assemblées générales et le taux de participation sont équivalents à ceux des organismes de Montréal. On remarque également en Gaspésie l'adaptabilité des municipalités qui agissent à la fois en tant qu'autorité locale, organisme de soutien et organisation sociale. Pour ce qui est des avantages de la zone métropolitaine, même si elle est défavorisée, elle possède un bassin de recrutement pour des cadres formés, expérimentés et connaissant des outils de gestion.
- 35 Lorsqu'il est question des limites de la zone rurale pour ce qui est d'une contribution aux mécanismes politiques de régulation, les ressources humaines et financières font défaut dans les organismes de la zone rurale et ce, à plusieurs niveaux. Les organismes éprouvent une difficulté relative à recruter des cadres formés, expérimentés et capables d'utiliser des outils de gestion. Les budgets sont relativement bas ; on note une plus faible capacité de susciter l'appui financier du public ; on consacre enfin relativement moins de ressources à la formation. À Montréal, la présence d'acteurs économiques extrêmement puissants telles les grandes corporations immobilières et financières fait que peut être marginalisé l'apport des associations dans les mécanismes de régulation.
- 36 Ainsi, les associations du centre et de la périphérie éprouvent des difficultés particulières à contribuer à un mode régional de régulation favorable à la lutte contre la pauvreté. En périphérie, l'apport des associations apparaît davantage problématique pour au moins deux raisons : la faiblesse relative des mouvements sociaux et la défavorisation relative sur le plan des ressources. Premièrement, le faible ancrage des mouvements sociaux en périphérie explique le peu de tradition de l'action collective, les désavantages politique et économique relatifs des femmes, le caractère embryonnaire des réseaux et la faiblesse de la rémunération. Deuxièmement, le territoire comprend des dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles qui conditionne plusieurs aspects de la vie quotidienne des personnes et des organisations. Son influence s'exerce de manière déterminante en rendant disponibles ou non des ressources pour les associations.
- 37 Quelques pistes pour le développement régional dans une perspective de lutte à la pauvreté peuvent être avancées. Premièrement, si l'appui étatique s'avère indispensable dans les zones défavorisées, il ne peut pas être envisagé de la même manière en zone

métropolitaine et rurale. Deuxièmement, le fait qu'en Gaspésie une génération récente d'organismes puisse voir le jour de manière aussi importante (on réfère ici aux initiatives gouvernementales qui sont apparues à partir du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996) indique que les interventions publiques et étatiques peuvent permettre la résurgence et le renouvellement des organismes et des conduites collectives. Troisièmement, dans les zones rurales fortement déstructurées, la pratique enseigne qu'il peut être pertinent de soutenir certaines municipalités dans leurs efforts pour combattre la pauvreté. Quatrièmement, la situation relative des femmes dans les zones rurales défavorisées souligne l'importance de mettre en réseau les organismes de la Gaspésie avec les mouvements sociaux nationaux. Cinquièmement et pour terminer, il s'agit moins d'une piste d'intervention qu'un rappel à l'effet que l'exode des jeunes et le vieillissement de la population constituent des obstacles d'envergure à la capacité de la zone rurale de retenir des cadres formés et expérimentés pour œuvrer dans les organismes de lutte à la pauvreté.

Annexe

Répondants et population totale pour les MRC de la Gaspésie

MRC	Échantillon		Population totale ¹	
	n	%	N	%
Avignon	5	8,2	21	14,1
Bonaventure	9	14,8	23	15,5
Côte-de-Gaspé	18	29,5	37	24,8
Haute-Gaspésie (Denis-Riverin)	8	13,1	16	10,7
Rocher-Percé (Pabok)	21	34,4	52	34,9
Total²	61	100	149	100

Khi deux = 1,806 ; 4 d. l. ; $p = 0,771$.

1 Source : Liste des organismes appuyés fournie par le ministère de la Solidarité sociale.

2 La localisation des organismes a été identifiée pour une partie des 63 organismes.

Répondants et population totale pour les circonscriptions électorales de Montréal

Circonscriptions électorales	Échantillon		Population totale	
	n	%	N	%
Crémazie	8	15,0	19	8,4
Hochelaga-Maisonneuve	13	24,5	40	17,8
Laurier-Dorion	4	5,7	26	11,6
Mercier	9	18,9	41	18,2
Saint-Henri-Sainte-Anne	4	7,6	24	10,7

Sainte-Marie-Saint-Jacques	15	28,3	75	33,3
Total¹	53	100	225	100

Khi deux = 4,403 ; 5 d. l. ; $p = 0,492$.

1 La localisation des organismes a été identifiée pour une partie des 63 organismes.

Généralisations d'organismes

	Gaspésie		Montréal		Total	
	n	%	n	%	N	%
Avant 1985	13	23,6	24	40,7	37	32,5
1985 à 1989	12	21,8	11	18,6	23	20,2
1990 à 1996	16	29,1	21	35,6	37	32,5
Depuis 1997	14	25,5	3	5,1	17	14,9
Total	55	100,0	59	100,0	114	100,0

Khi deux de Pearson = 10,980 ; d. l. : 3 ; $p = 0,012$.

Taux horaires actuellement payés selon la fonction, pour les hommes et les femmes, dans les OBNL et les coopératives de la Gaspésie et de Montréal

	Gaspésie				Montréal			
	Taux horaire minimum		Taux horaire maximum		Taux horaire minimum		Taux horaire maximum	
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Hommes								
Production	8,98	2,41	*11,34	2,62	10,63	4,44	*13,47	4,38
	(n = 23)		(n = 22)		(n = 24)		(n = 24)	
Soutien	9,00	1,15	11,00	2,00	11,82	4,17	13,22	4,03
	(n = 4)		(n = 4)		(n = 16)		(n = 14)	
Coordination	14,99	3,65	15,72	3,13	14,72	3,73	18,82	6,07
	(n = 10)		(n = 11)		(n = 21)		(n = 23)	
Femmes								
Production	*8,77	2,32	*10,82	3,10	*10,92	3,82	*14,17	4,09
	(n = 20)		(n = 20)		(n = 35)		(n = 35)	
Soutien	*9,40	2,62	*10,59	2,59	*11,37	3,94	*13,72	4,35
	(n = 22)		(n = 24)		(n = 32)		(n = 35)	

Coordination	*12,58	3,61	*14,30	3,89	*16,15	3,78	*18,68	5,15
	(n = 19)		(n = 22)		(n = 37)		(n = 40)	

Mann-Whitney significatif à $p < 0,05$ (*).

38

BIBLIOGRAPHIE

- BÉLANGER, P. R. et B. LÉVESQUE (1994). « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat », dans G. DAIGLE (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 713-747.
- COMEAU, Y., D. TURCOTTE, A. BEAUDOIN, J.-P. VILLENEUVE, M. J. BOUCHARD, B. LÉVESQUE, S. RONDOT, M. MENDELL, (2002). *Les effets du financement étatique sur les organismes communautaires : le cas du Fonds de lutte contre la pauvreté*, Québec, Les Éditions Sylvain Harvey.
- ENJOLRAS, B. (1999). *Democratic Voluntary Organizations. Between State and Market. A Theoretical Perspective*, Oslo, Institute for Social Research.
- KRÄTKE, S. (1997). « Une approche régulationniste des études régionales », *L'Année de la régulation*, vol. 1, pp. 263-296.
- LAVILLE, J.-L. et R. SAINSAULIEU (1997). *Sociologie de l'association*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LIPIETZ, A. (1990). « Après-fordisme et démocratie », *Les Temps Modernes*, n° 524, pp. 97-121.
- LIPIETZ, A. (1998), *La société en sablier*, Paris, La Découverte.
- MORIN, R., M. J. BOUCHARD, W. FROHN et N. CHICOINE (1999). *Problématique d'insertion et logement communautaire : enquête dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal*, Montréal, Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM.
- OSBORNE, S. P. (1998). *Voluntary Organizations and Innovation in Public Services*, Londres, Routledge.
- TOURAINÉ, A. (1993). *Production de la société*, Paris, Éditions du Seuil.

NOTES

1. Annoncée lors du Sommet de 1996 sur l'économie et l'emploi, la Loi instituant le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail est adoptée par l'Assemblée nationale le 12 juin 1997. Cette mesure financière vise l'insertion professionnelle de personnes ayant de très faibles revenus. La mise en œuvre du Fonds de lutte contre la pauvreté s'est étalée sur deux périodes : la première correspond aux suites du Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne 1996 (1997 à 2000), et la deuxième aux engagements pris lors du Sommet sur la jeunesse de mars 2000 (2000 à 2003).
2. Il s'agissait en fait d'un deuxième appel d'offres lancé en septembre 1999 par le ministère de la Solidarité sociale et le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) devenu, en 2001, avec une

partie du fonds pour la Formation de chercheurs et d'aide à la recherche (FCAR), le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

3. *Financial Post*, " Canadian Markets And Demographics ", 1999.
 4. Direction de la santé publique Gaspésie (1997), *Profil sociosanitaire de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*.
 5. Institut de la statistique du Québec, en ligne, septembre 2002.
 6. Krätke (1997 : 287-288) identifie quatre types de développement : régions industrielles modelées par une division du travail fonctionnelle-spatiale, régions périphériques, districts industriels et complexes de production de grandes entreprises internationales.
 7. Les approches et les méthodes appliquées aux établissements industriels et administratifs ne saisissent pas la complexité des organismes communautaires et leur projet sociétal, car ils se concentrent sur la dimension organisationnelle. La dimension institutionnelle introduit les projets de transformation menés par les organismes communautaires (Laville et Sainsaulieu, 1997, p. 57-58).
 8. En ce qui concerne le titre des personnes ayant répondu au questionnaire, le directeur général qui s'est chargé de le faire dans 56,3 % des cas. Le président du conseil d'administration vient au second rang (13,5 % des cas).
 9. Dans l'ensemble des organismes, la dernière année financière prend fin en mars (60,5 %), en décembre (17,6 %) et en juin (10,1 %).
 10. Les modalités de planification étudiées dans la recherche sont le plan annuel, le plan de développement, le plan de communication, le plan triennal, le plan d'affaires et le plan quinquennal.
-

RÉSUMÉS

Les auteurs s'intéressent à la contribution des organismes de lutte contre la pauvreté au système régional de régulation dans une zone métropolitaine et une zone rurale périphérique toutes deux défavorisées. L'analyse comparée de ces organismes montrent que ceux-ci présentent des capacités et des limites différenciées sur le plan socioculturel et sur le plan des mécanismes de régulation politique pour contribuer au développement régional dans une perspective de lutte à la pauvreté. Des pistes d'intervention sont proposées afin d'accroître la contribution de ces organismes au développement local.

INDEX

Mots-clés : association, développement local, développement, régional, pauvreté, régulation, zone métropolitaine, zone rurale